

## L'INDUSTRIE

ON SUGGÈRE QUE LE PROGRAMME D'AIDE À LA  
CONSTRUCTION DE NAVIRES SOIT MAINTENU—LA POSITION  
DU GOUVERNEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU  
RÈGLEMENT

**M. Raynald Guay (Lévis):** Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour discuter d'une question urgente.

Étant donné que le programme STAP, c'est-à-dire le programme d'aide temporaire à la construction des navires, se terminera le 31 mars 1975, soit dans quelques jours, et vu l'incertitude qui règne quant à l'avenir de ce programme, incertitude qui affecte par le fait même nos chantiers maritimes canadiens, le ministre connaissant déjà l'efficacité de ce programme pour maintenir un haut niveau d'emploi dans nos chantiers maritimes, je propose, appuyé par l'honorable député de Richelieu (M. Côté):

Que le ministre fasse une déclaration à l'appel des motions pour dire quelles sont les intentions de son ministère en regard du programme STAP, et si jamais le ministre avait l'intention d'abandonner ce programme, que le ministre nous dise quelles sont les mesures prévues qui le remplaceront avec une aussi grande efficacité.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc pas être proposée.

[Traduction]

**Une voix:** Reid a dit non.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'espère que le compte rendu témoignera qu'un député du parti libéral s'est opposé à cette requête.

\* \* \*

● (1420)

LA LOI SUR LE COMMISSAIRE À LA  
REPRÉSENTATION

MODIFICATION ABROGEANT LA DISPOSITION RELATIVE AUX  
NOUVELLES DÉLIMITATIONS DES CIRCONSCRIPTIONS  
ÉLECTORALES

**M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor)** demande à présenter le bill C-381, tendant à modifier la loi sur le commissaire à la représentation.

**Des voix:** Expliquez-vous.

**M. Reid:** Monsieur l'Orateur, cet amendement résulte par voie de conséquence du bill C-370, bill d'initiative parlementaire inscrit en mon nom qui recevra aujourd'hui la sanction royale. Par suite de l'adoption de ce bill, on a jugé opportun d'apporter certains amendements corrélatifs à la loi sur le commissaire à la représentation.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

## Questions orales

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

## LA GENDARMERIE ROYALE

LA PORTÉE DE L'ENQUÊTE SUR LES CONTRATS DE DRAGAGE—  
LA POSSIBILITÉ D'IMPLICATION DE CERTAINS ORGANISMES

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au solliciteur général du Canada au sujet de l'enquête massive que la GRC et d'autres organismes fédéraux ont entreprise relativement au contrat de \$21 millions accordé pour des travaux sur le Saint-Laurent. Le ministre peut-il donner à la Chambre une idée de la portée de l'enquête en cours relativement aux contrats de dragage adjugés par le gouvernement fédéral? Dirait-il également si d'autres organismes sont impliqués, et si l'enquête touche à sa fin?

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** Tout ce que je puis dire, monsieur l'Orateur, c'est que l'enquête se poursuit. D'autres organismes fédéraux sont impliqués. Cependant, rien ne m'autorise à penser que la police soit prête à porter des accusations.

**M. Alexander:** Monsieur l'Orateur, j'ai une première question supplémentaire, qui sera suivie d'une autre, le ministre ayant indiqué que des organismes fédéraux autres que la GRC s'occupent de l'affaire. Le ministre peut-il nous révéler maintenant quels sont ces autres organismes.

**M. Allmand:** Monsieur l'Orateur, pour en être sûr, je devrai vérifier. J'en informerai la Chambre peut-être même plus tard dans la période des questions.

LE MOTIF DE LA RETENUE DES VERSEMENTS POUR LE  
DRAGAGE DU SAINT-LAURENT ADJUGÉ À CERTAINES  
ENTREPRISES MONTRÉALAISES

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Le ministre est-il en mesure de donner à la Chambre une réponse à ma question d'hier sur le dernier versement de \$1,500,000 pour le contrat de dragage du Saint-Laurent? Je lui ai demandé si ce paiement était suspendu en attendant la décision du tribunal dans le procès à Hamilton? Le ministre peut-il nous donner une réponse aujourd'hui? Y a-t-il une relation entre les deux faits?

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, j'ai posé la question à la GRC immédiatement après la période des questions hier. Je n'ai pas encore reçu de réponse. On n'a pas la réponse à toutes ces questions à Ottawa. Il faut vérifier avec les agents qui sont sur place.

\* \* \*

## LES PORTS

LA COMMISSION DE HAMILTON—LE RÔLE PROBABLE DU  
MINISTRE DU TRAVAIL DANS LA DÉMISSION DE M. LANZA,  
COMMISSAIRE

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Transports. Vu la récente déclaration du ministre du Travail sur l'intégrité de Del Hickey et de Joe Lanza de la Commission du port de Hamilton, le ministre nous dirait-il s'il est vrai que le ministre du Travail est intervenu pour faire retirer M. Lanza de son poste l'été dernier et si le ministre des Transports a été consulté à ce sujet?